

Image not found or type unknown



# BBR- Bleu Blanc Rouge

**Jurisprudence** publié le **31/08/2009**, vu **2517 fois**, Auteur : [Michèle BAUER, Avocat Bordeaux](#)

BBR= bleu, blanc, rouge.

Cette abréviation a été utilisée par une grande entreprise pour recruter des hôtesse animation-vente de produits coiffants (annonce exacte: « jeune(s) femme(s) de 18 à 22 ans, taille maxi 40, BBR »), car cette Société le vaut bien... vous l'aurez reconnue.

La Cour de cassation a considéré que cette abréviation caractérisait le délit d'emploi discriminatoire et l'entreprise a été condamnée à 30 000 euros d'amende. La salariée, chargée du recrutement et qui a mis en oeuvre les consignes discriminatoires a été condamnée, quant à elle à une peine d'emprisonnement de 3 mois avec sursis.

Fondement de ce délit, article 225-2.3° du Code pénal.

[Cass. crim., 23 juin 2009, n° 07-85.109](#)